

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2024-40**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet d'article 15 du projet de loi Simplification ;

Ayant été consulté par voie écrite, l'urgence ayant été constatée par un courrier du président en date du 8 avril 2024

**Émet un avis favorable sur le projet d'article de loi susvisé.**

Fait le 11 avril 2024.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Christophe BORIES